

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU BUREAU DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU 1^{er} OCTOBRE 2007 à ST GERVAIS D'Auvergne

PRESENTS :

- Renée COLLANGE
- Anne Marie COUTAREL
- Laurent DUMAS
- Marie Noëlle GENEVE
- Pascal LAGRANGE
- Jean Claude THERON
- Michel TIXIER
- Jean SANITAS
- Olivier CAVAGNA

DEBATS

- autour de la communication : il est nécessaire de faire connaître le Conseil de Développement, ses travaux, (notamment via la presse, des communiqués ...) tout en veillant à ne pas oublier les élus notamment du comité de suivi du Pays ; des enquêtes sont un bon moyen pour faire remonter les préoccupations et les attentes des habitants (dans l'immédiat, sur la voie ferrée), mais pas le seul (il faudra y réfléchir dans la commission communication)
- autour des déplacements : la voie ferrée semble moins facile à préserver que le covoiturage à organiser
- la place du Conseil de Développement : entre faire et donner des grandes orientations

DECISIONS

- Les fiches de synthèses ont semblé globalement convenir, et quelques points seront à préciser (les fiches diffusées tiennent compte de ces modifications)
- Elles ont été regroupées en 3 groupes, donnant lieu dans certain cas à un groupe de travail et reprenant en fait les 3 niveaux d'implications possibles pour le Conseil de Développement :
 - o Suivre dans la durée certains sujets de fonds importants aux yeux du bureau :
 - La communication (groupe de travail, avec pour rapporteur : Mme COUTAREL)
 - Les services publics et plus précisément pour l'instant : la santé (groupe de travail et rapporteur : Mme GENEVE) et la mobilité (groupe de travail et rapporteur : M. DUMAS)
 - Le développement économique et l'emploi (groupe de travail et rapporteur : M. THERON)
 - o S'impliquer dans des instances :
 - Le comité de suivi du Pays (Mme GENEVE et M. LAGRANGE y représenteront le Conseil de Développement)
 - L'Agence Locale de Tourisme (ALT)
 - Le comité de programmation LEADER
 - o S'investir ponctuellement dans des chantiers et des projets :
 - L'appel à projet Auvergne + éco
 - Le contrat Auvergne + 2^{ème} génération

- Chaque groupe de travail sera «présidé» par un membre du bureau, qui aura la qualité de rapporteur et devra à ce titre faire remonter en bureau les discussions qui auront eu lieu dans le groupe de travail
- Afin de ne pas engendrer une trop lourde mobilisation, il est proposé d'alterner les réunions des groupes de travail et des bureaux : en octobre a eu lieu un bureau, en novembre aura lieu une réunion par groupe de travail puis en décembre (le 11) un nouveau bureau, et ainsi de suite ; le bureau aura ainsi pour objet de faire le point sur les travaux en cours, d'assurer une cohérence des réflexions et chaque rapporteur aura un temps de parole réservé en bureau pour présenter sa synthèse.
- Sur la candidature au futur programme LEADER : inutile de faire un groupe de travail spécifique au Conseil de développement, car tous les membres ont été invités à la réunion du 12/10/07 pour y travailler ; on imagine que les plus intéressés participeront et ensuite pourront intégrer le comité de programmation si la candidature est retenue
- Sur l'évaluation, sujet sur lequel l'indépendance du Conseil de développement est souvent imaginée comme un atout, il est convenu que c'est un sujet demandant un important travail : la récupération et la synthèse des informations sera préparée en amont puis soumise pour un avis officiel du Conseil de Développement
- Sur l'articulation avec l'ALT : si un membre du Conseil de Développement est dans cette instance (ce qui est le cas, avec M. PEYRARD), c'est lui qui assurera une remontée des informations, mais c'est bien dans l'ALT que seront traitées les questions du tourisme. Cette organisation pourra s'appliquer à d'autres sujets et d'autres instances (questionnaire à prévoir)
- Pascal LAGRANGE propose aux membres du Conseil de Développement d'aller voir une centrale nucléaire dans l'I sère ; les frais sont pris en charge intégralement par EDF : le bureau a accepté et M. LAGRANGE va voir avec EDF pour proposer prochainement plusieurs dates possibles pour la visite. Chacun s'inscrit à ce moment là.